

**CAS**

CERTIFICATE OF  
ADVANCED STUDIES

**HES·SO**

**INTERVENANT·E  
SPÉCIALISÉ·E DANS  
LES ENJEUX DE FIN DE VIE  
ET DU DEUIL**

2019 - 2020

En partenariat avec



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**  
FORMATION CONTINUE

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

**éésp**

école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne  
haute école de travail social et de la santé · Vaud

**Hes·so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

## CONTEXTE ET BUTS DE LA FORMATION

---

La mort est un thème universel. Elle est depuis toujours abondamment traitée dans l'art, la philosophie, l'histoire, la religion, la science et la littérature. Dans les années 1950-1960, un ensemble de transformations majeures ont toutefois mis à l'épreuve sinon bouleversé les comportements face à la mort et leurs représentations. Beaucoup parmi les commentateurs de cette époque ont associé ces transformations à l'existence d'un 'déli' ou d'un 'tabou' de la mort dans les sociétés occidentales contemporaines. Ce 'déli' résulterait notamment de la disparition présumée des rituels et de l'effacement des prises en charge collectives de la mort, par contraste avec d'autres sociétés où la mort serait beaucoup plus présente dans la culture.

Or l'idée du déli de la mort est concomitante avec divers changements démographiques, économiques, technologiques, médicaux et sociaux majeurs, affectant en profondeur la temporalité du mourir et les comportements qui l'accompagnent. Cette idée de déli est donc à relativiser. Si elle a permis d'alerter l'opinion publique sur ces transformations, il importe avant tout de les analyser plus en profondeur et de manière empirique, ce qui a commencé à être fait à partir des années 1980. Au fond, ce qu'il convient de prendre en considération pour comprendre le rapport actuel à la mort tient moins à la notion de 'déli' ou de 'tabou' qu'à l'émergence d'une période de la vie qui a gagné en consistance et a commencé à être définie pour elle-même dès le milieu du vingtième siècle : la « fin de vie ».

Les individus prennent progressivement acte d'une temporalité spécifique qui est notamment conditionnée par la meilleure prise en charge des maladies que permettent les progrès de la médecine. Le paternalisme médical perd en influence au profit de l'autonomie des patient·e·s. Dans cette perspective, la prise de décision et l'anticipation deviennent déterminantes. Les avis médicaux et les thérapies qui en résultent se négocient dans une temporalité nouvelle, qui ne correspond plus à la seule agonie, ni à l'imminence de la mort. Il en résulte souvent auprès des patient·e·s et des familles qui les soutiennent une impression de mourir soit trop tôt, soit trop tard. Cela s'explique par la tension qui se fait ressentir entre certitude et incertitude dans l'approche de la mort. Cette tension caractérise ce temps de la 'fin de vie' qui s'allonge et se chronicise parfois ; de cette temporalité qui se vit avec plus ou moins d'intensité, en fonction des options thérapeutiques qui se présentent à la personne malade et à ses proches.

De plus, la mobilité des personnes – tant au niveau national qu'international – a introduit de nouvelles manières de prendre soin des mourants et des morts ; les pratiques rituelles se sont fortement diversifiées ; elles se succèdent et se côtoient désormais dans les mêmes espaces sociaux, souvent urbanisés, et sous l'impulsion d'innovations technologiques constantes. Il suffit de penser à cet égard à la fulgurante augmentation du nombre de crémations ou d'embaumements dans bon nombre de pays occidentaux en quelques dizaines d'années. Dans ce contexte, le deuil et les commémorations sont parfois réinventés, par exemple par le biais de pratiques de dispersion des cendres ou de leur préservation à domicile, ou encore par l'exposition publique des corps durant plusieurs mois et leurs déplacements internationaux.

En un siècle, le profil des défunts a par ailleurs changé. La mortalité infantile a chuté et la population, vieillie. Dans la plupart des pays, il est attendu que le nombre de décès, surtout ceux d'individus très âgés, augmente considérablement dans les prochaines décennies. Démographiquement, la 'fin de vie' devient donc une question de santé publique, cela d'autant plus que les décès surviennent en grande majorité dans les structures socio-hospitalières et non plus au domicile. De ce fait, la prise en charge du mourir, de la mort et du deuil s'est professionnalisée, institutionnalisée, voire médicalisée.

Ces processus ont fait grandir la chaîne des professionnel·le·s concerné·e·s sous une forme ou une autre par ces questions. De nombreuses offres de formation ont ainsi été élaborées afin de former des personnes capables de répondre aux besoins, tout d'abord dans le champ de la 'fin de vie' avec les soins palliatifs (avant tout du personnel infirmier et médical), ensuite dans le contexte de la prise en charge des morts via l'industrie funéraire, et enfin, dans le domaine du deuil, avec la psychologie, voire la psychiatrie. Or il arrive encore trop souvent que ces différents groupes professionnels n'agissent que dans leur seul champ de compétences et ignorent les enjeux auxquels les autres professionnel·le·s de cette chaîne sont confronté·e·s.

De plus, un nombre important d'individus sont interpellés en deuxième ligne par ces questions dans leur activité professionnelle et restent bien souvent démunis face à la mort d'un·e client·e, d'un·e usager·ère, d'un·e bénéficiaire de prestation ou encore d'un·e résident·e, d'un·e élève ou d'un·e collègue de travail. Par exemple, depuis quelques années, l'institution scolaire prend conscience qu'elle ne peut plus faire l'économie d'une réflexion sur la place de la mort à l'école et qu'elle a un rôle à jouer quand des circonstances douloureuses surviennent.

Actuellement, aucune offre de formation ne vise spécifiquement ces publics à première vue hétéroclite, détaillés plus bas sous la rubrique « public cible », mais prenant intégralement part à cette chaîne élargie de professionnel·le·s. Alors que diverses initiatives voient désormais le jour pour favoriser des soins intégrés, améliorer la coordination entre services de prises en charge et réformer certaines modalités de redistribution de ressources en allant vers plus de transversalité, il importe de favoriser l'interconnaissance de ces groupes professionnels et de créer un terreau favorable à l'expérimentation de nouvelles formes de collaboration entre ces différents groupes.

Dans ce contexte, le CAS d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil vise à favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s concerné·e·s de près ou de loin par la fin de vie, la mort ou le deuil et à faciliter leur coordination, en étoffant leurs connaissances et en confrontant leurs pratiques professionnelles respectives sur ces questions. Ce CAS leur permettra d'avoir accès à des informations actualisées de portée générale aussi bien que thématiques autour d'enjeux professionnels. Un accent particulier est mis sur l'évolution du contexte social qui détermine une part significative des réponses données à ces problématiques. Enfin la mobilisation de compétences très diverses, la cohabitation proche de professionnel·le·s qui œuvrent à l'approche de la mort, lors de celle-ci ou dans la période du deuil, nécessitent de favoriser tout au long du cursus de formation et jusque dans certaines de ses modalités d'évaluation, le renforcement d'un travail interprofessionnel garant de prestations les plus pertinentes possible.

## **PARTENARIATS**

---

Cette formation est née de collaborations, à divers niveaux, entre plusieurs partenaires et de la volonté d'articuler plusieurs regards sur la fin de vie et le deuil. Le partenariat formel relie la Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne, l'Université de Lausanne et l'Université de Genève. La Haute École Pédagogique de Lausanne collabore au projet qui a trouvé aussi un appui auprès de partenaires des pompes funèbres et de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande.

L'Université de Genève, par sa Faculté de médecine, l'Université de Lausanne par sa Faculté de théologie et de sciences des religions et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), par sa Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne, délivrent conjointement le Certificat de formation continue / Certificate of Advanced Studies (CAS) « d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil ».

## **PUBLIC CIBLE**

---

Une grande diversité de professionnel·le·s peut être concernée : travailleurs sociaux; infirmiers·infirmières et personnel soignant en général; médecins de famille ; psychologues ; enseignant·e·s; médiateurs·médiatrices et autres professionnel·le·s ressources du monde scolaire ; accompagnant·e·s spirituel·le·s et officiants religieux; employé·e·s des pompes funèbres; responsables de ressources humaines; artistes ; etc.

## **COMITE PEDAGOGIQUE**

---

- Monsieur Marc-Antoine Berthod, professeur ordinaire, Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne.
- Monsieur Michel Favez, professeur associé, Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne.
- Madame Christine Fawer Caputo, professeure associée, Haute Ecole Pédagogique, Vaud.
- Monsieur Christian Grosse, professeur ordinaire, Université de Lausanne.
- Madame Chantal Montandon, membre du Comité de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande.
- Madame Sophie Pautex, professeure associée, Université de Genève, médecin, Hôpitaux Universitaires de Genève

## **STRUCTURE DE LA FORMATION**

---

Organisée de manière modulaire, par séquences de trois jours, la formation se compose d'un module d'introduction qui se prolonge tout au long de la formation par des temps d'analyse de pratique. Un grand module central organisé en unités d'enseignement thématiques constitue le cœur du CAS, prolongé par un module conclusif qui inclut la présentation du travail interdisciplinaire certifiant mené par les participant·e·s au cours de leur formation.

### **Module 1. Comprendre les principaux enjeux liés à la fin de vie, au deuil et à la mort et analyse des pratiques actuelles des participant·e·s**

**Volume** : 3 crédits ECTS. 5,5 jours de formation, analyse de pratique comprise

**Responsables** : Monsieur Christian Grosse, professeur ordinaire, Université de Lausanne et Monsieur Marc-Antoine Berthod, professeur ordinaire, Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

**Dates** : 8, 9 et 10 mai 2019

Ce module proposera dans un premier temps de questionner et de situer la place de la mort dans nos sociétés occidentales contemporaines. Des perspectives historiques et sociologiques seront tout d'abord développées afin de prendre la mesure des changements survenus ces dernières décennies concernant les rapports que les individus entretiennent avec leur propre mort et celle des autres, tout en situant le rôle qu'occupent différents milieux professionnels en la matière, évoqués plus haut sous « public cible ». Il s'agira ensuite d'exposer un ensemble de dispositions juridiques et éthiques relatives à la fin de vie (directives anticipées, droits des patient·e·s et des proches), à la prise en charge des dépouilles (modalités de disposition des corps, droits des familles) et au deuil (gestion du patrimoine, préservation des restes).

Dans un deuxième temps, ce module présentera les principes et fondements du travail interdisciplinaire et en réseau. Il s'agira d'identifier les grandes tendances, notamment en termes de santé publique, visant à favoriser la collaboration entre les différents groupes professionnels concernés par la fin de vie, la mort et le deuil. Il s'agira également de pointer les éventuelles lacunes dans les connaissances respectives que chaque groupe professionnel entretient potentiellement à l'égard des autres groupes. Cela permettra d'exposer ensuite les principes des analyses de pratiques qui seront déployées durant ce CAS afin de favoriser le dialogue interprofessionnel.

## **Module 2. Intervenir : Approfondir des enjeux spécifiques liés à la fin de vie, à la mort et au deuil et intégrer des références permettant la construction d'une intervention interdisciplinaire**

**Volume :** 7 crédits ECTS. 12,5 jours de formation

**Responsables :** Madame Sophie Pautex, professeure associée, Université de Genève, médecin, Hôpitaux Universitaires de Genève et Monsieur Marc-Antoine Berthod, professeur ordinaire, Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

**Dates :** 5, 6 et 7 juin ; 11, 12 et 13 septembre ; 2, 3 et 4 octobre ; 6,7 et 8 novembre ; 11, 12 et 13 décembre 2019

Ce deuxième module du CAS vise à approfondir cinq unités thématiques.

La première unité présentera les principes de l'approche palliative et de promotion de la qualité de vie chez les patient·e·s atteint·e·s d'une ou plusieurs maladies sévères, chez qui la mort devient « palpable ». Au cours de cette unité seront évoqués les enjeux autour de la fin de vie dans les différents lieux de soins et de vie, les principes de prise en charge des symptômes en fin de vie, en axant sur l'importance de l'évaluation des besoins des patient·e·s et des proches. Le module abordera aussi la mise en œuvre des stratégies qui garantissent le respect des droits, des valeurs et des choix des patient·e·s et de leurs proches, l'importance de l'anticipation, l'accompagnement et l'intégration des proches au cours de la maladie, la prise en charge des derniers moments de vie, les défis du travail en interprofessionnalité.

La deuxième unité traitera de la prise en charge des défunts et de la coordination des acteurs. Elle présentera le processus de prise en charge des défunts de l'annonce de décès jusqu'à l'inhumation ou la crémation. Puis, plus spécifiquement, elle abordera la coordination des obsèques tant en regard des divers acteurs liés aux formalités à entreprendre qu'aux acteurs liés aux aspects de la ritualité.

La troisième unité s'intéressera aux articulations entre ritualités et interculturalités. Elle proposera une mise en perspective de la diversité des formes rituelles et des intervenant·e·s que nous connaissons aujourd'hui sur le plan des pratiques funéraires.

La quatrième unité se penchera sur les aspects liés à l'enfance et l'adolescence et notamment le concept de mort tel que vécu à ce moment-là. Les spécificités du deuil à ces âges de la vie seront travaillées. La gestion de crise que peut entraîner une mort inattendue ou brutale dans une institution scolaire et les outils pour prendre en charge les élèves suite à des événements traumatiques seront également abordés, ainsi que l'impact du deuil sur la scolarité, la prise en charge d'élèves endeuillés et la gestion de situations particulières (maladie grave, accueil et intégration scolaire d'élèves migrant·e·s endeuillé·e·s et/ou traumatisé·e·s par la guerre, etc.)

La cinquième unité focalisera sur les ressources et vulnérabilités des individus en situation de fin de vie ou en deuil. Il s'agira, d'une part, de passer en revue la façon dont divers groupes de personnes (migrant·e·s ; personnes en situation de handicap, membres de la communauté LGBT, individus sans ressources économiques) font face à ces situations. Il conviendra,

d'autre part, d'interroger les différentes formes du mourir contemporain que les individus appartenant à ces différents groupes sollicitent ou subissent : soins palliatifs ; mort à domicile, en hôpital ou en institution ; suicide assisté ; deuil à distance ou non reconnu. S'intéresser à cette double entrée permettra de mettre en perspective l'action de divers·e·s professionnel·le·s, en particulier les travailleurs sociaux, et les collaborations, existantes ou non, qui se tissent entre elles et eux.

### **Module 3 : Intégration d'une approche interprofessionnelle dans le domaine de la fin de vie, de la mort et du deuil. Construction d'un projet d'intervention**

**Volume** : 2 crédits ECTS et 3 jours de formation

**Responsables** : Madame Sophie Pautex, professeure associée, Université de Genève ; médecin adjoint agrégé, Hôpitaux Universitaires de Genève et Monsieur Christian Grosse, professeur ordinaire, Université de Lausanne

**Dates** : 5, 6 et 7 février 2020

Ce troisième module du CAS interprofessionnel d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil est conçu comme un module de synthèse et de conclusion. Il vise, d'une part, à enclencher chez les participant·e·s un travail d'évaluation de leurs pratiques professionnelles et, d'autre part, à poursuivre et faire aboutir la perspective interprofessionnelle qui anime les modules précédents. Le travail de certification de la formation, intégré au sein du module, vise à soutenir chaque participant·e dans la constitution d'une mobilisation de références, de ressources et de collaborations en lien avec son champ spécifique d'intervention.

La partie du module travaillée sous forme de cours se déroule sur trois jours. Une conférence introductive destinée à mettre en perspective les enjeux contemporains de la fin de vie et du deuil introduira le module. Elle est destinée à assurer une intégration dynamique des deux modules précédents et notamment des contenus variés du module 2. Les connaissances produites au cours du processus d'analyse de pratique trouveront une place dans ces journées.

Les participant·e·s seront ensuite invité·e·s à restituer oralement le document écrit de certification proposant un projet collaboratif, rédigé au minimum par deux personnes issues de deux univers professionnels différents, faisant état d'une problématique identifiée et des solutions envisagées pour y répondre de manière efficiente et créative. Ce texte, dont la préparation aura commencé au cours du module 2, devra exposer le contenu argumenté d'un projet de collaboration entre les auteurs, mettant ainsi en œuvre, dans des contextes ou sur des objets précis, le dialogue que construit ce module. Ces projets seront présentés et discutés collectivement.

### **Module 4 : Travail de certification**

**Volume** : 3 crédits ECTS, travail personnel

L'ensemble du travail personnel concernant le projet de collaboration et le travail de certification constituera le module 4

L'ensemble de la formation comprend 120 heures de cours, réparties sur 21 journées auxquelles s'ajoute du travail personnel. Le total équivaut à 15 crédits ECTS.

En sus des intervenant·e·s prévu·e·s durant ces 21 journées, un suivi pédagogique spécifique sera prodigué par un·e assistant·e pour favoriser les échanges entre les participant·e·s et les soutenir, individuellement et par petits groupes, dans toutes les étapes de réalisation de ce CAS en fonction des besoins et opportunités. Ce suivi a pour but de favoriser la mise en réseau des différent·e·s professionnel·le·s concerné·e·s par les

questions de fin de vie, de mort et du deuil et de contribuer ainsi à développer une approche plurielle et communautaire des enjeux que ces questions soulèvent. Ce suivi pédagogique est rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation Pallium et de la Fondation Leenaards.

## **CERTIFICATION**

---

Pour obtenir le CAS HES-SO « **CAS d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil** », les participant·e·s doivent satisfaire aux trois conditions cumulatives suivantes : satisfaire aux exigences de l'évaluation dans chacun des trois modules thématiques, valider le travail de certification qui conclut le module 4 et être présent·e durant au moins 90% de la formation.

Au terme de la formation, les participant·e·s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent le « **Certificate of Advanced Studies d'intervenant·e spécialisé·e dans les enjeux de fin de vie et du deuil** ».

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

---

Pour accéder à la formation, les candidat·e·s doivent :

- être titulaire d'un diplôme d'une Haute école ou titre jugé équivalent de niveau bachelor ;
- disposer d'une expérience de l'accompagnement individuel, institutionnel ou collectif de personnes en situation de fin de vie ou de deuil.

Certaines unités d'enseignement du module 2 seront ouvertes à des participant·e·s.

Les personnes qui ne sont pas en possession des titres requis peuvent déposer un dossier de candidature selon la procédure d'admission sur dossier. Ce document fera état des compétences acquises permettant de suivre la formation.

## **CONDITIONS FINANCIERES**

---

Finance d'inscription : CHF 200.-

Frais de formation : CHF 6'400.-

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Les frais de formation sont fixés pour toute la durée de la formation. Ils sont dus semestriellement (2 semestres) et doivent être acquittés au plus tard 15 jours avant le début de chaque semestre.

En cas de désistement, d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus, selon les délais susmentionnés, ne sont pas remboursés ou sont exigés.

## INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

---

L'inscription se fait au moyen du formulaire ci-joint.

Délai d'inscription : **08 mars 2019**

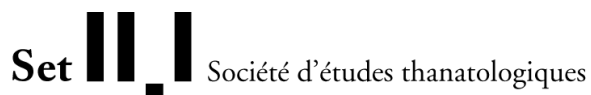
### Coordination pédagogique de la formation :

Monsieur Michel Favez, professeur associé, Unité de formation continue  
Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne  
[michel.favez@eesp.ch](mailto:michel.favez@eesp.ch) - 021 651 03 37

### Administration & informations :

Carole de Torrenté, secrétaire, Unité de formation continue  
Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne  
[carole.detorrente@eesp.ch](mailto:carole.detorrente@eesp.ch) - 021 651 03 19

### En collaboration avec la HEP et la SET



### Avec le soutien financier des fondations Pallium et Leenaards

